



L'Écho des Chauves-souris

N°24 – MAI 2026

Lettre semestrielle Sites Natura 2000 à Chiroptères du Maine-et-Loire



Petit rhinolophe et Grand rhinolophe © Alexis Genuy

Brèves



Attention, cavités !

Le Programme d'Actions pour la Prévention des Risques liés aux Cavités (PAPRICA) mené par l'Agglomération de Saumur-Val-de-Loire se poursuit : ce dispositif vise à recenser et à aider les collectivités à prendre en compte les risques liés aux cavités sur leur territoire, et à mettre en œuvre un plan d'actions pour diminuer ces risques.

Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000, les développés souterrains ne se limitant pas à une simple délimitation administrative, la LPO Anjou et le PNR Loire-Anjou-Touraine ont rencontré le Carrefour des Troglodytes Anjou Touraine Poitou (CTATP ; association spécialisée dans la préservation de sites troglodytiques et des paysages en apportant conseils, bonnes pratiques et mise en réseau d'experts), afin de se coordonner sur les connaissances déjà acquises sur le territoire concernant les cavités, et rappeler également la nécessaire prise en compte des enjeux chiroptères dans ce programme.

Un partenariat que nous espérons fructueux pour l'avenir et la préservation de ces sites aux patrimoines naturels & historiques, si précieux !

Le site du CTATP :

<https://www.carrefourdestroglodytes.org/>

N'hésitez pas à y faire un tour !



Cofinancé par l'Union européenne



Chronique des sites : les suivis de l'hiver 2026

Cette année, l'hiver a enregistré des records de pluviométrie se hissant au 4^e rang des hivers les plus pluvieux avec des pluies quasi-quotidiennes dans la majeure partie des régions. Cet hiver aura également été marqué par des températures excessivement douces, en effet, le mois de février figure au 2^e rang des mois de février les plus chauds depuis 1900 avec +3,5 °C !

Ces périodes de redoux peuvent entraîner une **activité anormale** des chauves-souris induisant une perturbation de leur cycle de vie. Aussi, bien que cela ne soit pas encore documenté, les intempéries causant des inondations dans les caves et souterrains peuvent provoquer d'importants dérangements pour les chiroptères vivant en léthargie dans ces milieux l'hiver.

Ces suivis ont pu être réalisés grâce à la participation d'une cinquantaine de bénévoles qui se sont mobilisés tout au long de la saison, avec plus de 72 heures de suivis en compagnie des salarié-es !

Cette année, les suivis hivernaux restent encourageants, ils ont permis de recenser **7 663 chauves-souris, soit un peu moins que l'année passée : cependant, de fortes disparités sont présentes entre les sites !**

La Cave Billard maintient un effectif supérieur à 3 000 individus, bien qu'on y comptabilise 200 individus de moins qu'en 2025. Cette baisse s'explique notamment par l'absence de 226 Murins à oreilles échancrées, qui n'ont pas été retrouvés dans les sites de report connus aux alentours.

Sur les sites de **Chemellier**, le transfert d'individus de la **Seigneurerie vers Vau-Robert** semble se confirmer avec une nouvelle baisse des effectifs de la 1^{ère} cave.

En revanche, **à Cuon, on comptabilise 200 Murins à oreilles échancrées** de plus qu'en 2025, et la cave de la Poinsonnière au Vieil-Baugé enregistre **100 Grands rhinolophes** supplémentaires. À Chênehutte-Trèves-Cunault, dans la cave du Château de Cunault, **30 nouveaux Murins à oreilles échancrées** ont été découverts, et un nouveau record de Grands murins est enregistré, passant de 3 individus en 2025 à 14 en 2026.

Enfin, pour sa première année de suivi, Montreuil-Bellay compte 13 Grands rhinolophes !

Malgré quelques disparitions notables, les populations de Murins à oreilles échancrées, de Petits rhinolophes et de Grands murins restent stables. On note même une belle progression des Grands rhinolophes, avec **300 individus** supplémentaires recensés sur l'ensemble des sites Natura 2000 par rapport à l'hiver 2025.

L'arrivée de la saison estivale annonce le démarrage des comptages des colonies de mise-bas : si vous souhaitez vous joindre à nous, contactez la LPO Anjou ou le Groupe Chiroptères Pays de la Loire.

Nous serons ravis de vous accueillir parmi nous !





LA HIÉRARCHISATION DES SITES À ENJEUX POUR LES CHAUVES-SOURIS : UN OUTIL CLÉ POUR LEUR CONSERVATION



© Logo ONM

Observatoire National des Mammifères : Késako ?

L'Observatoire National des Mammifères, développé par la SFPEM dans le cadre de la mise en place du PNAC, a pour but de centraliser, structurer et valoriser les données d'occurrence des mammifères sauvages en France métropole et en outre-mer.

Les données et connaissances des associations naturalistes, des réseaux scientifiques et des institutions publiques sont mutualisées afin de diffuser et de partager l'ensemble des connaissances détenues à ce jour.

Plus concrètement, les données récoltées permettent d'évaluer l'état des populations de mammifères, de suivre leurs dynamiques, d'analyser les pressions qui les affectent et de diffuser des indicateurs fiables pour appuyer les politiques de conservation.

Plus de 400 espèces de mammifères sont recensés au sein de 8 groupes différents, dont celui des chiroptères. Entre 2016 et 2020, on comptabilise un peu moins de 2 millions de données sur l'ensemble des chauves-souris du territoire français !

Sites Natura 2000, les communes concernées :

- o [Le Puy-Notre-Dame](#)
- o [Vaudelnay](#)
- o [Genes Val de Loire](#)
- o [Brissac-Loire-Aubance](#)
- o [Baugé-en-Anjou](#)
- o [Montreuil-Bellay](#)



Le DOCOB (Document d'Objectifs) est disponible en ligne :

https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/meme-lafond_2011_docob-carrieres-souterraines-chiro_49_lpo49.pdf

Contact & info :

[LPO Anjou](#)

35 rue de la barre 49 000 Angers
02 41 44 44 22 / anjou.accueil@lpo.fr

Ou

Région Pays-de-la-Loire
Hôtel de Région
1 rue de la Loire 44200 NANTES
natura2000@paysdelaloire.fr

Un **Plan National d'Action (PNA)** est un outil de protection de la biodiversité ayant pour objectif le bon état de conservation des populations d'une ou plusieurs espèces.

Le **3e Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères (PNAC)** a été rédigé et est animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN) et est piloté par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté. Il vise à protéger et à assurer la conservation des chiroptères en France. Il a été mis en œuvre depuis 2016 pour une période de 10 ans, avec l'objectif de protéger 19 espèces prioritaires de chauves-souris.

Le PNAC repose sur la collaboration entre divers acteurs, y compris les pouvoirs publics, les associations et les citoyens, pour améliorer la connaissance et le suivi des populations de chiroptères. Les actions incluent la sensibilisation, l'intégration des chiroptères dans les politiques publiques et le soutien au réseau de protection.

C'est dans le cadre de la mise en place de l'action n° 1 du PNAC que la **Société Française pour l'Étude et la protection des Mammifères (SFPEM)**, a proposé la mise à jour de la méthode de hiérarchisation des gîtes.

La hiérarchisation se base sur l'ensemble des 35 espèces de chauves-souris présentes sur le territoire.

L'objectif de la hiérarchisation des gîtes est simple. Face à la multitude de sites abritant des colonies de chauves-souris, il est crucial d'identifier ceux qui jouent un **rôle clé pour la survie des espèces**, notamment les sites multi-spécifiques ou abritant des populations importantes. **Cette hiérarchisation permet de cibler les actions de protection et de sensibilisation, tout en garantissant une approche équilibrée entre enjeux locaux et nationaux.**

Ce classement oriente directement les priorités d'action : convention de gestion avec les propriétaires, aménagement, intégration dans des périmètres Natura 2000... Le PNA prévoit ainsi de recenser annuellement les gîtes d'importance internationale et nationale dont **5 seront protégés chaque année.**

En effet, elles guident vers des actions concrètes comme la mise en place de protections juridiques renforcées, la restauration de gîtes ou encore, la création de corridors écologiques. Par exemple, un site classé d'intérêt international pourrait bénéficier de mesures de conservation prioritaires, comme des suivis réguliers ou des aménagements pour limiter les dérangements.

Si la hiérarchisation met en lumière les sites les plus critiques, elle rappelle aussi que **tous les gîtes, même modestes, forment un réseau indispensable à la survie des chauves-souris.** Leur protection collective est essentielle pour préserver la biodiversité nocturne, souvent méconnue mais vitale.

Pour en savoir plus :

- [Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères](#)
- [Société française pour l'étude et la protection des mammifères - SFPEM](#)
- [Fédération des conservatoires d'espaces naturels - CEN](#)

L'Agenda

- Fête de la nature : du 20 au 25 mai 2026¹
- La Nuit Internationale de la Chauve-Souris fêtera ses 30 ans et se tiendra le weekend du 29-30 août 2026
- Comptages des nurseries : Grands Murins du 14 au 31 mai et Grands Rhinolophes, Rhinolophes Euryales et Murins à oreilles échanquées du 15 juin au 5 juillet 2026

Envie d'en savoir +

¹ <https://fetedelanature.com/>

<https://lpo-anjou.org/preservation-des-espaces-naturels/sites-natura-2000/cavites-souterraines/>

